



Le 24 juin 2020

## **COMMUNIQUE**

### **PREMIERE REUNION DE NEGOCIATION : QUELLE DECEPTION**

Cette première réunion de négociation a été présidée par le Ministre des Solidarités et de la Santé, Olivier VERAN.

Dans ses propos introductifs, le Ministre a rappelé l'intention d'une revalorisation substantielle pour les soignants et la volonté de voir appliquer les premières augmentations de salaires aux personnels concernés avant la fin de l'année.

Il a également souligné l'importance de revaloriser les métiers paramédicaux sous tensions afin de répondre au problème d'attractivité.

Enfin il souhaite que l'engagement collectif et individuel et l'investissement professionnel soient reconnus et valorisés sur la base d'indicateurs qualitatifs et non financiers.

Ces mesures RH envisagées couvriraient le sanitaire, le médico-social public et le secteur privé.

La Fédération UNSA Santé et Sociaux a rappelé que ce Ségur de la Santé devait être une opportunité pour notre versant de pouvoir traiter nos spécificités, nos métiers librement tout au long du processus de négociation.

Il est essentiel de se donner les moyens de répondre aux attentes et espoirs légitimes de nos collègues qui sont depuis trop longtemps délaissé(e)s.

Le pilier 1 portant sur les carrières, les rémunérations et la transformation des environnements de travail comporte des objectifs ambitieux qui ne peuvent être réglés en cinq semaines !

Il est essentiel pour l'UNSA Santé et Sociaux que l'accord éventuel soit scindé en 2 temps :

- des mesures immédiates et significatives
- des engagements intégrant l'ouverture et la tenue de négociations dans un calendrier contraint.

Pour l'UNSA Santé et Sociaux, l'urgence est d'octroyer une reconnaissance immédiate, significative à l'ensemble du personnel de la FPH à travers une mesure socle à hauteur de 300 euros.

Il est hors de question de diviser une nouvelle fois les professionnels.

Les établissements de santé sont un collectif de travail, de l'agent d'accueil aux professionnels paramédicaux, en passant par les ouvriers, les techniques et le personnel d'encadrement. Nous ne pouvons ignorer ce que la crise sanitaire a largement démontré !

Concernant la revalorisation de grilles, ce sujet doit être engagé et traité dans son ensemble. Il ne peut être question de boucler ce chantier en 48 h en focalisant sur 1 ou 2 professions en tension.

En faire un préalable chiffré, pour déterminer le montant restant alors disponible pour la revalorisation socle (celle de l'ensemble du personnel de la FPH et de l'hospitalisation privée) nous paraît être une erreur politique.

Quant aux indemnités valorisant l'engagement collectif et individuel, l'UNSA Santé et Sociaux n'était pas demandeuse de ces mesures et y est encore moins favorable à présent qu'il est annoncé qu'elles amputeraient elles aussi les montants disponibles pour la revalorisation socle de l'ensemble des agents.

En conclusion : un nouveau cycle de travail est programmé dès ce vendredi sous la Présidence de Nicole Notat.

L'objectif gouvernemental est de conclure ce protocole d'accord sous dix jours !

Si l'UNSA Santé et Sociaux s'engage dans la poursuite des réunions de travail, il n'en demeure pas moins que cette première réunion de négociation n'est pas à la hauteur des attentes des personnels sur le fond. Quant à la méthodologie déployée, elle nous paraît être une grave erreur politique et l'UNSA Santé et Sociaux est très déçue de cette première négociation avec le Ministre.